

Réf: Dossier N° 066916

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DOGONI TRANSPORT ET FRÈRES » en abrégé « D.T.F. »

Siège social Abidjan, Anyama, GARE, Lot 20, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOGONI TRANSPORT ET FRÈRES » en abrégé « D.T.F. »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- COMMERCE GÉNÉRAL
- IMPORT/EXPORT
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, GARE, Lot 20, Ilot 11

Dirigeant(s) : M DJAKARIDJA DOGONI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08491 du 30/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42092/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

